



CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/Résolution 11.1

Français
Original: Anglais

QUESTIONS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

Adoptée par la Conférence des Parties lors de sa 11^e réunion (Quito, 4-9 novembre 2014)

Rappelant le paragraphe 4 de l'Article VII de la Convention, qui dispose que :

« La Conférence des Parties établit le règlement financier de la présente Convention, et le soumet à un examen régulier. La Conférence des Parties, à chacune de ses sessions ordinaires, adopte le budget pour l'exercice suivant. Chacune des Parties contribue à ce budget selon un barème qui sera convenu par la Conférence » ;

Notant avec satisfaction l'appui financier et d'autres formes d'appui fournis par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et remerciant en particulier le gouvernement hôte (Allemagne) et d'autres donateurs pour leurs contributions supplémentaires substantielles à l'appui de la mise en œuvre de la Convention, ainsi que d'autres formes d'appui fournis aux organes de la Convention durant le précédent exercice triennal ;

Sachant qu'il est important que toutes les Parties soient en mesure de contribuer à la mise en œuvre de la Convention et des activités connexes ;

Prenant note du nombre croissant de Parties, d'autres pays, ainsi que d'organisations qui participent comme observateurs aux réunions de la Conférence des Parties, et des dépenses supplémentaires qui en résultent pour les Parties ; et

Notant que le niveau actuel du solde du Fonds d'affectation spéciale et la tendance à la hausse du solde des arriérés des Parties en fin d'année, font qu'il est impossible de prélever sur le solde du Fonds d'affectation spéciale pour contribuer au financement du budget actuel, car cela pourrait nuire à la liquidité du fonds ;

*La Conférence des Parties à la
Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage*

1. *Confirme* que toutes les Parties devraient contribuer au budget adopté à l'échelle convenue par la Conférence des Parties, conformément au paragraphe 4 de l'article VII de la Convention;

2. *Adopte* le budget pour la période allant de 2015 à 2017, figurant dans l'Annexe I à la présente résolution et le programme de travail joint en Annexe V ;
3. *Adopte* l'échelle des contributions des Parties à la Convention, basée sur l'échelle de contribution des Nations Unies, telle qu'énumérée dans l'Annexe II à la présente résolution et *décide* d'appliquer cette échelle de façon proportionnelle aux nouvelles Parties ;
4. *Prie* les Parties, tout particulièrement celles qui doivent payer un faible montant de contributions, d'envisager de payer en un seul versement leurs contributions pour la période triennale ;
5. *Prie instamment* toutes les Parties de s'acquitter de leurs contributions dès que possible, de préférence avant la fin du mois de mars de l'année à laquelle elles se rapportent et, si les Parties le souhaitent, d'informer le Secrétariat si elles préfèrent recevoir une seule facture couvrant tout la période triennale ;
6. *Constate* avec préoccupation qu'un certain nombre de Parties n'ont pas versé leurs contributions au budget principal pour l'année 2014 et les précédentes années, dues le 1^{er} mars de chaque année, ayant un impact défavorable sur la mise en œuvre de la Convention ;
7. *Prie instamment* les Parties ayant des arriérés de coopérer avec le Secrétariat pour organiser le paiement de leurs contributions non réglées sans délai ;
8. *Décide* d'établir le seuil d'éligibilité pour financer la participation des délégués aux réunions de la Convention à 0,2% sur le barème des quotes-parts des Nations Unies et, en règle générale également, d'exclure d'une telle éligibilité les pays de l'Union Européenne, les pays européens qui ont une forte économie et/ou les pays qui ont des retards de paiement depuis plus trois ans ;
9. *Décide* que les représentants des pays dont les arriérés de paiement sont de trois ans ou plus ne devraient pas exercer de fonction au sein des organes de la Convention et devraient se voir refuser le droit de vote; et *prie* le Secrétaire exécutif d'étudier avec ces Parties des approches innovantes pour identifier des financements possibles, afin de régler leurs arriérés avant la prochaine réunion ;
10. *Décide* que les résolutions adoptées par la Conférence des Parties mettant en place, entre autres, des organes, des mécanismes ou des activités qui ont des répercussions financières non prévues à l'Annexe I, sont tributaires des fonds disponibles provenant de contributions volontaires ;
11. *Encourage* toutes les Parties à verser des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale, pour appuyer les demandes faites par les pays en développement de participer à la Convention et de contribuer à sa mise en œuvre pendant tout la période triennale ;
12. *Prie* le Secrétaire exécutif de transmettre aux Parties une liste détaillée des principales activités et projets en cours qui ne sont pas couverts par le budget principal, pour aider les Parties à identifier ceux qu'ils ont l'intention de financer ;

13. *Encourage* les États qui ne sont pas Parties à la Convention, ainsi que les organisations gouvernementales, intergouvernementales et non-gouvernementales et d'autres entités, à envisager de verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale, ou pour des activités spécifiques ;

14. *Décide* que le Secrétaire exécutif, sous réserve de l'approbation du Comité permanent et en cas d'urgence avec l'approbation du Président, est habilité à dépenser ou réaffecter des fonds économisés lors de l'exécution du budget de base et des fonds des nouvelles Parties adhérant à la Convention pour les activités du programme chiffré de travail approuvé qui ne sont pas couvertes dans le budget général ;

15. *Encourage* le Secrétaire exécutif, avec l'approbation du Comité permanent et conformément aux règles des Nations Unies, à utiliser les opportunités offertes par les postes vacants pour renforcer les capacités du Secrétariat, dans les limites du budget assigné, y compris en effectuant des changements structurels ;

16. *Approuve* la création de:

- a) un poste P-2 à mi-temps (50%) d'Administrateur associé de programme, pour l'Initiative sur les mammifères d'Asie centrale (CAMI) ;
- b) un poste P-2 à mi-temps (50%) d'Administrateur associé chargé de l'information ;

17. *Prie* le Directeur exécutif du PNUE d'aider le Secrétariat à entreprendre une évaluation du classement des postes du Secrétariat, conformément aux fonctions du Secrétariat, compte tenu des résultats du Groupe de travail sur la Structure future de la CMS, pour que les Parties puissent prendre des décisions sur le classement des postes à la COP12 ;

18. *Invite* les Parties à examiner la possibilité de financer des Jeunes experts associés (JEA) et/ou de fournir gratuitement du personnel ou des experts techniques au Secrétariat, afin d'accroître ses capacités techniques, conformément aux règles et réglementations des Nations Unies ;

19. *Demande* au Sous-Comité des finances et du budget du Comité permanent :

- i) de se réunir un jour avant le début de chaque réunion ordinaire du Comité permanent et de mener leurs travaux intersessions par des moyens électroniques ou d'autres moyens ;
- ii) de travailler avec le Secrétariat pour préparer tous les documents financiers et budgétaires soumis à l'examen du Comité permanent ;
- iii) de fonctionner dans le cadre du mandat énoncé dans l'Annexe III à la présente résolution ;

20. *Confirme* que le Secrétariat de la CMS continuera de fournir des services de secrétariat à l'ASCOBANS et à l'Accords sur les gorilles pendant le prochain exercice triennal ;

21. *Demande* au Directeur exécutif du PNUE de continuer à intégrer différents aspects du programme de travail de la Convention dans le programme de travail du PNUE et d'envisager, selon qu'il convient, de fournir un appui financier à des activités spécifiques de la CMS dans ce contexte ;
22. *Demande* au Directeur exécutif du PNUE de prolonger la durée du Fonds d'affectation spéciale de la Convention jusqu'au 31 décembre 2017 ;
23. *Approuve* le mandat pour l'administration du Fonds d'affectation spéciale, tel qu'énoncé dans l'Annexe IV à la présente résolution, pour la période allant de 2015 à 2017 ;
24. *Décide* que toutes les contributions au Fonds d'affectation spéciale seront réglées en Euros ;
25. *Demande* au Secrétariat de surveiller attentivement les variations des taux de change et d'ajuster le niveau des dépenses, selon que de besoin; et *décide* que le Secrétariat, en dernier ressort, peut demander au Comité permanent d'effectuer un prélèvement sur le Fonds d'affectation spéciale, à titre exceptionnel ;
26. *Décide également* que le fonds de roulement devrait être maintenu à un niveau constant d'au moins 15% des dépenses annuelles estimées ou de 500 000 USD, le plus élevé de ces deux montants étant retenu ;
27. *Demande* au Secrétariat d'accorder toute l'attention nécessaire aux recommandations du processus de la structure future tout en préparant le budget pour la prochaine période triennale ; et
28. *Prie* le Secrétaire exécutif de préparer des propositions budgétaires dans le même format, pour examen à la Conférence des Parties lors de sa 12ème réunion, qui comprennent au minimum un scénario de budget de croissance nominale zéro, un scénario budgétaire de croissance réelle zéro et, en consultation avec le Sous-Comité des Finances et du Budget, si nécessaire, un troisième scénario.

ANNEXE I A LA RÉSOLUTION 11.1

BUDGET POUR LA PERIODE TRIENNALE 2015 – 2017

(tous les chiffres sont en euros)

	2015	2016	2017	Total
Direction exécutive et administration				
1 Secrétaire exécutif ¹ , 97%	169 794	173 190	176 653	519 637
2 Secrétaire exécutif adjoint	157 059	160 200	163 404	480 663
3 Assistant personnel du Secrétaire exécutif	82 775	84 430	86 119	253 324
4 Secrétaire du Secrétaire exécutif adjoint, 50%	32 155	32 798	33 454	98 407
5 Plan stratégique (Indicateurs, Guide d'accompagnement,...)	15 000	15 000	15 000	45 000
6 Analyse indépendante des synergies au sein de la famille CMS	50 000			50 000
Sous-total	506 783	465 618	474 630	1 447 031
Appui à la mise en œuvre				
Espèces aquatiques				
7 Chef, Espèces aquatiques ¹ , 85%	121 774	124 210	126 694	372 678
8 Administrateur associé, Mammifères marins ¹ , 25%	22 551	23 002	23 463	69 016
9 Conseiller principal, approx 12.5%	20 376	20 376	20 376	61 128
Espèces aviaires				
10 Chef, Espèces aviaires	143 264	146 129	149 051	438 444
Espèces terrestres				
11 Chef ² , Espèces terrestres				
12 Administrateur associé de programme	90 203	92 007	93 847	276 057
13 Administrateur associé de programme (CAMD), 50%	45 102	46 004	46 924	138 030
Sous-total	443 270	451 728	460 355	1 355 353
Services consultatifs scientifiques				
14 Conseiller scientifique	143 264	146 129	149 051	438 444
Sous-total	143 264	146 129	149 051	438 444
Services de conférence et d'appui				
15 Chef ²				
16 Assistant de programme	64 310	65 596	66 908	196 814
17 Secrétaire, 50%	32 155	32 798	33 454	98 407
18 Greffier, 50%	32 155	32 798	33 454	98 407
19 Secrétaire, 50%	32 155	32 798	33 454	98 407
20 Secrétaire, 50%	32 155	32 798	33 454	98 407
Sous-total	192 930	196 788	200 724	590 442
Mobilisation des ressources et affaires inter-agences				
21 Administrateur associé, Partenariats et collecte de fonds	90 203	92 007	93 847	276 057
22 Administrateur associé de programme, Washington, 50%	0	0	0	0
Sous-total	90 203	92 007	93 847	276 057
Gestion de l'information, communication et sensibilisation				
23 Administrateur associé chargé de l'information, 50%	45 102	46 004	46 924	138 030
24 Assistant principal chargé de l'information	82 775	84 430	86 119	253 324
25 Assistant administratif	64 310	65 596	66 908	196 814
26 Outils ICT, développement et maintenance du site Internet	6 500	6 500	6 500	19 500
Sous-total	198 687	202 530	206 451	607 668
Renforcement des capacités				
27 Chef, Renforcement des capacités	143 264	146 129	149 051	438 444
28 Secrétaire, 50%	32 155	32 798	33 454	98 407
Sous-total	175 419	178 927	182 505	536 851
Administration des organes directeurs				
29 Services contractuels (traduction, interprétation, etc.)			289 710	289 710
30 Déplacement du personnel de la CMS à la COP-12			53 061	53 061
31 Réunions du Comité permanent (délégués etc.)	21 649	22 082		43 731
32 Conseil scientifique (délégués, processus intergouv., etc.)	50 408	50 408		100 815
Sous-total	72 057	72 490	342 771	487 317
Coûts d'exploitation				
33 Services contractuels (traduction etc.)	70 000	70 000	88 400	228 400
34 Déplacements du Secrétariat	66 300	66 300	63 700	196 300
35 Développement du personnel (formation, retraites etc.)	15 400	10 000	10 000	35 400
36 Matériel de bureau	5 500	5 800	5 800	17 100
37 Matériel durable	10 000	10 500	10 500	31 000
38 Services de technologie informatique	70 000	70 000	70 000	210 000
39 Services bureautiques (location d'imprimantes, accueil,...)	10 000	10 000	10 000	30 000
40 Production de matériel d'information et de documents	12 000	12 000	12 500	36 500
41 Services de communication et courrier	16 900	17 100	17 500	51 500
42 Divers	3 553	3 742	3 738	11 033
Sous-total	279 653	275 442	292 138	847 233
Total	2 102 266	2 081 659	2 402 472	6 586 396
Coûts d'appui au programme	273 295	270 616	312 322	856 233
Grand-Total	2 375 561	2 352 275	2 714 794	7 442 629

¹ Coût du poste partagé avec le Secrétariat de l'ASCOBANS² Fonctions remplies par le Secrétaire exécutif adjoint

ANNEXE II A LA RÉOLUTION 11.1

CONTRIBUTIONS DES PARTIES À FINANCER LE BUDGET 2015 – 2017

<i>Partie / Zone d'intégration économique</i>	<i>Barème ONU</i>	<i>Échelle ajustée</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>Total</i>
Albania	0.010	0.0219	520	515	595	1 630
Algeria	0.137	0.2997	7 119	7 050	8 136	22 305
Angola	0.010	0.0219	520	515	595	1 630
Antigua and Barbuda	0.002	0.0044	105	103	119	327
Argentina	0.432	0.9451	22 451	22 231	25 657	70 339
Armenia	0.007	0.0153	363	360	415	1 138
Australia	2.074	4.5373	107 785	106 729	123 177	337 691
Austria	0.798	1.7458	41 472	41 066	47 394	129 932
Bangladesh	0.010	0.0219	520	515	595	1 630
Belarus	0.056	0.1225	2 910	2 882	3 326	9 118
Belgium	0.998	2.1833	51 865	51 357	59 271	162 493
Benin	0.003	0.0066	157	155	179	491
Bolivia	0.009	0.0197	468	463	535	1 466
Bulgaria	0.047	0.1028	2 442	2 418	2 791	7 651
Burkina Faso	0.003	0.0066	157	155	179	491
Burundi	0.001	0.0022	52	52	60	164
Cabo Verde	0.001	0.0022	52	52	60	164
Cameroon	0.012	0.0263	625	619	714	1 958
Chad	0.002	0.0044	105	103	119	327
Chile	0.334	0.7307	17 358	17 188	19 837	54 383
Congo, Republic of	0.005	0.0109	259	256	296	811
Cook Islands		0.0022	52	52	60	164
Costa Rica	0.038	0.0831	1 974	1 955	2 256	6 185
Côte d'Ivoire	0.011	0.0241	573	567	654	1 794
Croatia	0.126	0.2757	6 549	6 485	7 485	20 519
Cuba	0.069	0.1510	3 587	3 552	4 099	11 238
Cyprus	0.047	0.1028	2 442	2 418	2 791	7 651
Czech Republic	0.386	0.8445	20 061	19 865	22 926	62 852
Democratic Republic of the Congo	0.003	0.0066	157	155	179	491
Denmark	0.675	1.4767	35 080	34 736	40 089	109 905
Djibouti	0.001	0.0022	52	52	60	164
Ecuador	0.044	0.0963	2 288	2 265	2 614	7 167
Egypt	0.134	0.2932	6 965	6 897	7 960	21 822
Equatorial Guinea	0.010	0.0219	520	515	595	1 630
Eritrea	0.001	0.0022	52	52	60	164
Estonia	0.040	0.0875	2 079	2 058	2 375	6 512
Ethiopia	0.010	0.0219	520	515	595	1 630
European Union		2.5000	59 388	58 806	67 869	186 063
Fiji	0.003	0.0066	157	155	179	491
Finland	0.519	1.1354	26 972	26 707	30 823	84 502
France	5.593	12.2359	290 669	287 819	332 176	910 664
Gabon	0.020	0.0438	1 040	1 030	1 189	3 259
Gambia	0.001	0.0022	52	52	60	164
Georgia	0.007	0.0153	363	360	415	1 138
Germany	7.141	15.6225	371 119	367 480	424 114	1 162 713
Ghana	0.014	0.0306	727	720	831	2 278

<i>Partie / Zone d'intégration économique</i>	<i>Barème ONU</i>	<i>Échelle ajustée</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>Total</i>
Greece	0.638	1.3958	33 158	32 833	37 893	103 884
Guinea	0.001	0.0022	52	52	60	164
Guinea-Bissau	0.001	0.0022	52	52	60	164
Honduras	0.008	0.0175	416	412	475	1 303
Hungary	0.266	0.5819	13 823	13 688	15 797	43 308
India	0.666	1.4570	34 612	34 272	39 554	108 438
Ireland	0.418	0.9145	21 724	21 511	24 827	68 062
Islamic Republic of Iran	0.356	0.7788	18 501	18 319	21 143	57 963
Israel	0.396	0.8663	20 579	20 378	23 518	64 475
Italy	4.448	9.7310	231 164	228 898	264 174	724 236
Jordan	0.022	0.0481	1 143	1 131	1 306	3 580
Kazakhstan	0.121	0.2647	6 288	6 226	7 186	19 700
Kenya	0.013	0.0284	675	668	771	2 114
Kyrgyzstan	0.002	0.0044	105	103	119	327
Latvia	0.047	0.1028	2 442	2 418	2 791	7 651
Liberia	0.001	0.0022	52	52	60	164
Libya	0.142	0.3107	7 381	7 308	8 435	23 124
Liechtenstein	0.009	0.0197	468	463	535	1 466
Lithuania	0.073	0.1597	3 794	3 757	4 335	11 886
Luxembourg	0.081	0.1772	4 209	4 168	4 811	13 188
Madagascar	0.003	0.0066	157	155	179	491
Mali	0.004	0.0088	209	207	239	655
Malta	0.016	0.0350	831	823	950	2 604
Mauritania	0.002	0.0044	105	103	119	327
Mauritius	0.013	0.0284	675	668	771	2 114
Monaco	0.012	0.0263	625	619	714	1 958
Mongolia	0.003	0.0066	157	155	179	491
Montenegro	0.005	0.0109	259	256	296	811
Morocco	0.062	0.1356	3 221	3 190	3 681	10 092
Mozambique	0.003	0.0066	157	155	179	491
Netherlands	1.654	3.6185	85 959	85 116	98 234	269 309
New Zealand	0.253	0.5535	13 149	13 020	15 026	41 195
Niger	0.002	0.0044	105	103	119	327
Nigeria	0.090	0.1969	4 677	4 632	5 345	14 654
Norway	0.851	1.8617	44 225	43 792	50 541	138 558
Pakistan	0.085	0.1860	4 419	4 375	5 049	13 843
Palau	0.001	0.0022	52	52	60	164
Panama	0.026	0.0569	1 352	1 338	1 545	4 235
Paraguay	0.010	0.0219	520	515	595	1 630
Peru	0.117	0.2560	6 081	6 022	6 950	19 053
Philippines	0.154	0.3369	8 003	7 925	9 146	25 074
Poland	0.921	2.0149	47 865	47 396	54 700	149 961
Portugal	0.474	1.0370	24 634	24 393	28 152	77 179
Republic of Moldova	0.003	0.0066	157	155	179	491
Romania	0.226	0.4944	11 745	11 630	13 422	36 797
Rwanda	0.002	0.0044	105	103	119	327
Samoa	0.001	0.0022	52	52	60	164
Sao Tome and Principe	0.001	0.0022	52	52	60	164
Saudi Arabia	0.864	1.8902	44 902	44 462	51 314	140 678
Senegal	0.006	0.0131	311	308	356	975
Serbia	0.040	0.0875	2 079	2 058	2 375	6 512

<i>Partie / Zone d'intégration économique</i>	<i>Barème ONU</i>	<i>Échelle ajustée</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>Total</i>
Seychelles	0.001	0.0022	52	52	60	164
Slovakia	0.171	0.3741	8 887	8 800	10 156	27 843
Slovenia	0.100	0.2188	5 198	5 147	5 940	16 285
Somalia	0.001	0.0022	52	52	60	164
South Africa	0.372	0.8138	19 332	19 143	22 093	60 568
Spain	2.973	6.5041	154 507	152 993	176 571	484 071
Sri Lanka	0.025	0.0547	1 299	1 287	1 485	4 071
Swaziland	0.003	0.0066	157	155	179	491
Sweden	0.960	2.1002	49 891	49 402	57 016	156 309
Switzerland	1.047	2.2905	54 412	53 878	62 182	170 472
Syrian Arab Republic	0.036	0.0788	1 872	1 854	2 139	5 865
Tajikistan	0.003	0.0066	157	155	179	491
The FYR of Macedonia	0.008	0.0175	416	412	475	1 303
Togo	0.001	0.0022	52	52	60	164
Tunisia	0.036	0.0788	1 872	1 854	2 139	5 865
Uganda	0.006	0.0131	311	308	356	975
Ukraine	0.099	0.2166	5 145	5 095	5 880	16 120
United Kingdom	5.179	11.3302	269 153	266 515	307 588	843 256
United Republic of Tanzania	0.009	0.0197	468	463	535	1 466
Uruguay	0.052	0.1138	2 703	2 677	3 089	8 469
Uzbekistan	0.015	0.0328	779	772	890	2 441
Yemen	0.010	0.0219	520	515	595	1 630
Zimbabwe	0.002	0.0044	105	103	119	327
	44.566	100.001	2 375 561	2 352 275	2 714 794	7 442 630

ANNEXE III A LA RÉOLUTION 11.1

TERMES DE RÉFÉRENCE RÉVISÉS POUR LE SOUS-COMITÉ DES FINANCES ET DU BUDGET

1. *Composition du Sous-Comité :*
 - a) Le Sous-Comité des finances et du budget doit être composé, au sein des membres du Comité permanent, d'un pays représentatif de chaque régions de la CMS, nommé par les régions ; et
 - b) Le Sous-Comité doit élire un Président parmi ses membres.

2. *Réunions et mode d'opération du Sous-Comité :*
 - a) Le Sous-Comité doit se réunir en session close (c.-à-d. que seulement les membres du Sous-Comité, les observateurs provenant de Parties et le Secrétariat pourront assister) un jour avant chaque réunion du Comité Permanent ;
 - b) Les membres du Sous-Comité devront communiquer par voie électronique entre les réunions du Comité Permanent. A cette fin, le Secrétariat doit établir un forum sur sa page web pour la communication parmi ses membres et pour partager les documents, qui pourrait être lu par des non-membres, qui communiqueront leurs vues à leur représentant régional du Sous-Comité.

3. *Responsabilités des membres du Sous-Comité :*

Les membres du Sous-Comité devraient recueillir et présenter les vues de leur région en accomplissant leurs tâches et doivent faire un rapport à leurs régions.

4. *Responsabilités du Sous-Comité :*

Afin de remplir le mandat de la Résolution Conf. 9.14, le Sous-Comité doit :

- a) De manière générale, considérer tous les aspects financiers et budgétaires de la Convention et développer des recommandations à faire au Comité Permanent. Le Sous-Comité devrait se concentrer sur le fait de garder la Convention fiscalement solvable tout en fournissant l'appui de service essentiel pour le fonctionnement efficace de la Convention ;
- b) Evaluer le programme de travail du Secrétariat et d'autres documents ayant des implications budgétaires relative :
 - i) Aux devoirs et responsabilités du Secrétariat mandatés dans le texte de la Convention ;
 - ii) A l'assurance que les activités entreprises par le Secrétariat sous le budget approuvé soient en accord avec les Résolutions et Décisions de la Conférence des Parties ;
- c) Envisager des procédures administratives et d'autres aspects du financement et des prévisions budgétaires de la Convention, et faire des recommandations pour améliorer l'efficacité de la dépense des fonds.

- d) Utilisant l'information développée à travers les processus décrits dans les paragraphes de a) à c) :
 - i) préparer en collaboration avec le Secrétariat tous les documents financiers et budgétaires pour la considération par le Comité Permanent ;
 - ii) en outre développer le format du rapport afin d'assurer que les rapports financiers soient facilement compréhensible et transparent ; et qu'ils permettent de prendre des décisions fondées étant en relation avec la performance financière de la Convention ;
 - iii) faire des recommandations aux Comité Permanent sur tous les documents financiers et budgétaires et propositions développées à travers ce processus ; et
 - iv) par ailleurs assister le Comité Permanent en fournissant une vue d'ensemble des affaires financières et budgétaires, y compris la préparation de documents pour les réunions de la Conférence des Parties ;

- e) Tous les six mois, le Secrétariat doit envoyer par voie électronique à tous les membres du Comité permanent un rapport qui identifie et explique toute dépense prévue qui diverge du budget approuvé de plus de 20% pour la totalité des coûts de personnel ou dans le cas d'autres coûts non liés au personnel pour chaque activité, allant de pair avec l'approche proposée pour gérer tout surcoût prévu.

ANNEXE IV À LA RÉOLUTION 11.1

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ADMINISTRATION DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPÈCES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

1. Le fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (auquel il est fait référence ici sous le nom de fonds d'affectation spéciale) devra être pérennisé sur une période de trois ans afin de soutenir financièrement les objectifs de la Convention.
2. La période financière durera trois années calendaires à partir du 1er janvier 2015, se terminera le 31 décembre 2017 et sera sujette à l'approbation du comité de gouvernance du PNUE.
3. Le fonds d'affectation spéciale continuera à être administré par le Directeur exécutif du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement).
4. L'administration du fonds d'affectation spéciale sera soumise à la régulation et aux règles financières des Nations Unies, à la réglementation du personnel des Nations Unies, ainsi qu'à d'autres politiques ou procédures administratives promulguées par le Secrétaire général des Nations-Unies.
5. Conformément aux règles des Nations Unies, le PNUE déduira des dépenses du fonds d'affectation spéciale les frais administratifs s'élevant à 13 pourcent des dépenses pesant sur ce fonds pour ce qui est des activités que ce fonds finance.
6. Les ressources financières du fonds d'affectation spéciale pour 2015-2017 proviendront :
 - (a) des contributions faites par les Parties en référence à l'Annexe II, y compris les contributions des nouvelles Parties ; et
 - (b) d'autres contributions des Parties, ainsi que des subventions des Etats qui ne sont pas des Parties à la Convention, de même qu'en provenance d'autres organisations gouvernementales, intergouvernementales et non-gouvernementales ou d'autres sources.
7. Toutes les contributions au fonds d'affectation spéciale devront être payées en euros. Concernant les contributions des Etats qui deviennent Parties après le début de la période financière, la contribution initiale (au premier jour du troisième mois après dépôt de l'instrument de ratification, son acceptation ou acquisition jusqu'à la fin de la période financière) sera déterminée au prorata des contributions des autres Etats Parties et sera au même niveau que celui qui est appliqué sur l'échelle d'évaluation des Nations Unies – mesure appliquée occasionnellement. Cependant, si la contribution d'une nouvelle Partie déterminée sur cette base devait être supérieure à 22 pourcent du budget, la contribution de cette Partie devra être égale à 22 pourcent du budget de l'année financière au cours de laquelle la Partie a rejoint la Convention (ou au pro rata pour une année incomplète). L'échelle des contributions de toutes les Parties devra alors être revue par le Secrétariat le 1er janvier de l'année suivante. Les contributions devront faire l'objet de versements annuels. Les contributions seront dues les 1er janvier 2015, 2016 et 2017.

8. Les contributions devront être versées sur les comptes suivants :

Contributions en euros :

Compte en euros du PNUE
Compte n° 6161603755
J.P. Morgan AG
Junghofstrasse 14
60311 Frankfurt/Main, Allemagne
Code banque 501 108 00
SWIFT N° CHASDEFX
IBAN : DE 565011080061616 03755

Contributions en dollars US :

UNEP Trust Fund
Compte n° 485 002 809
J.P. Morgan Chase
International Agencies Banking Division
270 Park Avenue 43rd Floor
New York, N.Y. 10017, USA
Transfert bancaire : Chase ABA numéro 021000021
Numéro SWIFT BIC-CHASUS33, ou
Numéro de participant CHIPS 0002

9. Dans l'intérêt des Parties, pour chacune des années de la période financière, le Directeur exécutif du PNUE doit, dès que possible, notifier les Parties à la Convention du montant de leur contribution.

10. Les contributions reçues dans le fonds d'affectation spéciale qui ne sont pas immédiatement destinées à financer des activités doivent être investies à la discrétion des Nations Unies, et tout revenu doit être crédité au fonds d'affectation spéciale.

11. Le fonds d'affectation spéciale sera sujet à audit par le comité des commissaires aux comptes des Nations Unies.

12. Les budgets estimés devant couvrir les revenus et dépenses de chacune des trois années calendaires constituant la période financière, préparés en euros, devront être soumis à la réunion de la conférence des Parties à la Convention.

13. Les estimations pour chacune des années calendaires couvertes par la période financière devront être divisées en sections et objets de dépenses, devront être spécifiées en fonction des lignes de dépenses, devront inclure des références aux programmes de travail auxquels elles sont apparentées et devront être accompagnées de certaines informations comme cela peut être requis par les contributeurs ou en leur nom, ainsi que d'autres informations que le Directeur exécutif du PNUE aura estimées utiles et recommandables. En particulier, les estimations devront aussi être faites par programme de travail pour chacune des années calendaires, les dépenses devant être spécifiées pour chaque programme de façon à ce qu'elles correspondent aux sections, objets de dépenses et lignes budgétaires décrites dans la première phrase du présent paragraphe.

14. Le budget proposé, avec toutes les informations nécessaires, sera transmis par le Secrétariat à toutes les Parties au moins 90 jours avant la date fixée pour l'ouverture de la réunion ordinaire de la conférence des Parties au cours de laquelle il sera examiné.
15. Le budget sera adopté par un vote unanime des Parties présentes et votantes à cette conférence des Parties.
16. Dans l'éventualité où le Directeur exécutif du PNUE estimerait que les ressources pourraient être insuffisantes pour couvrir la totalité de la période financière, le Directeur exécutif devra consulter le Secrétariat, qui devra demander conseil au Comité permanent quant à ses priorités pour les dépenses.
17. On ne peut engager les ressources du fonds d'affectation spéciale que si elles sont couvertes par des revenus suffisants au niveau de la Convention.
18. À la demande du Secrétariat de la Convention, après conseil du Comité permanent, le Directeur exécutif du PNUE doit, de manière compatible avec les règles et la régulation financières des Nations Unies, faire les transferts nécessaires d'une ligne de budget à l'autre. À la fin de la première année calendaire de la période financière, le Directeur exécutif du PNUE peut transférer tout solde restant des dotations à la deuxième année calendaire, à condition que l'ensemble du budget approuvé par les Parties ne soit pas dépassé, sauf consentement spécifique par écrit du Comité permanent.
19. À la fin de chaque année calendaire de la période financière, le Directeur exécutif du PNUE devra soumettre aux Parties, par le biais du Secrétariat du PNUE/CMS, les comptes de fin d'année. Le Directeur exécutif devra aussi soumettre, dès que possible, les comptes audités pour la période financière. Ces comptes devront inclure tous les détails des dépenses réelles comparées aux provisions d'origine pour chaque ligne de budget.
20. Ces rapports financiers, qui doivent être soumis par le Directeur exécutif du PNUE, seront simultanément transmis par le Secrétariat de la Convention aux membres du Comité permanent.
21. Le Secrétariat de la Convention devra fournir au Comité permanent une estimation des dépenses proposées pour l'année à venir, simultanément à, ou dès que possible après, la distribution des comptes et des rapports auxquels il est fait référence dans les paragraphes précédents.
22. Les termes actuels de référence seront effectifs du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017.

¹ L'année calendaire du 1er janvier au 31 décembre est l'année de l'exercice comptable et financier, mais la clôture officielle des comptes est le 31 mars de l'année suivante. Ainsi, le 31 mars, les comptes de l'exercice précédent doivent être clos, et, ce n'est qu'alors que le Directeur exécutif peut présenter les comptes de l'année civile précédente.

ANNEXE V À LA RÉOLUTION 11.1

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2015-2017

DIRECTION EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATION

No activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
1	Assurer la gestion globale du Secrétariat, y compris les réunions de gestion régulières	Principal									
2	Superviser la gestion administrative et financière du Secrétariat	Principal									
3	Représenter la CMS et / ou la famille CMS; accroître la sensibilisation, la visibilité, etc	Principal									
4	Analyse des synergies indépendante au sein de la famille CMS	Principal	50.000		50.000						
	Total		50.000		50.000						
	Coûts personnel: D-1 (0.3), P-5 (0.4), G-6 (0.85), G-4 (0.35)		208.204		208.204	212.368		212.368	216.615		216.615
	Grand total		258.204		258.204	212.368		212.368	216.615		216.615

PLAN STRATÉGIQUE

No activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
1	Groupe de travail Plan stratégique	Haut	15.000	15.000	30.000	15.000	15.000	30.000	15.000	15.000	30.000
2	Poursuite du développement du Plan stratégique (Indicateurs, ouvrage complémentaire)	Haut		25.000	25.000		25.000	25.000		25.000	25.000
	Total		15.000	40.000	55.000	15.000	40.000	55.000	15.000	40.000	55.000
	Coûts personnel : P-2 (0,25)		22.551		22.551	23.002		23.002	23.462		23.462
	Grand total		37.551	40.000	77.551	38.002	40.000	78.002	38.462	40.000	78.462

SCENARIO 2

3	Développement de l'ouvrage complémentaire	Haut	10.000	25.000	35.000	10.000	15.000	15.000		25.000	25.000
4	Développement des indicateurs	Haut		25.000	25.000		15.000	15.000		10.000	10.000

SCENARIO 3

5	Développement des indicateurs	Haut		15.000	10.000	25.000	25.000	50.000		10.000	10.000
---	-------------------------------	------	--	--------	--------	--------	--------	--------	--	--------	--------

APPUI À LA MISE EN OEUVRE

No	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
ÉQUIPE ESPÈCES AQUATIQUES											
1	Soutenir la mise en oeuvre des activités	Haut									
2	Mise en œuvre de plusieurs résolutions adoptées à la COP11 et, où pertinent, à la COP10, par exemple sur les débris marins, l'observation de la vie sauvage en bateau, les prises accessoires, etc	Haut		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
	<i>Coordonner, promouvoir et faciliter la mise en oeuvre de:</i>										
3	MdE Tortue de l'Atlantique										
	Revitalisation du MdE en organisant une réunion de réflexion en collaboration avec le MdE des mammifères aquatiques d'Afrique de l'Ouest	Haut		35.000	35.000						
	Soutenir la mise en oeuvre	Haut		40.000	40.000		50.000	50.000		50.000	50.000
	Organiser la 3ème réunion des Signataires	Haut					50.000	50.000			
4	MdE des mammifères aquatiques d'Afrique de l'Ouest										
	Revitalisation du MdE en organisant une réunion de réflexion en collaboration avec le MdE tortue de l'Atlantique	Haut		35.000	35.000						
	Soutenir la mise en oeuvre	Haut		40.000	40.000		50.000	50.000		50.000	50.000
	Organiser la 1ère réunion des signataires	Haut					50.000	50.000			
5	MdE Cétacés des îles du Pacifique										
	Externaliser la coordination technique	Haut		25.000	25.000		25.000	25.000		25.000	25.000
	Soutenir la mise en oeuvre	Moyen		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
	Organiser la 4ème réunion des signataires	Haut					50.000	50.000			

No	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
6	MdE Phoque moine méditerranéen										
	Organiser une réunion pour réviser le plan d'action	Bas								10.000	10.000
7	MdE Requins										
	Fournir un soutien en nature auprès du Secrétariat de la CMS	Haut									
	Organiser la 2ème réunion des signataires (<i>coûts de la réunion couverts par le fonds d'affectation spéciale du MdE</i>)	Haut									
8	Plan d'action pour la Tortue Caouanne du Pacifique										
	Initier et stimuler la mise en oeuvre du plan d'action.	Moyen		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
9	Conseiller principal / IOSEA 12,5%	Haut	20.376		20.376	20.376		20.376	20.376		20.376
	ÉQUIPE ESPÈCES AVIAIRES										
10	Soutenir la mise en oeuvre des activités	Haut									
11	Mise en œuvre de plusieurs résolutions adoptées à la COP11 et, où pertinent, à la COP10, par exemple, chasse illégale et piégeage, empoisonnement des oiseaux, plan d'action pour les oiseaux terrestres, etc.	Haut/ Moyen		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
	<i>Coordonner, promouvoir et faciliter la mise en oeuvre de:</i>										
12	MdE Phragmite aquatique										
	Externaliser la coordination technique	Haut		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000	10.000
	Soutenir la mise en oeuvre.	Moyen		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
	Organiser la 3ème réunion des signataires	Moyen					50.000	50.000			
13	MdE Grande Outarde										

No	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
	Organiser la 4ème réunion des signataires	Moyen					50.000	50.000			
14	MdE Oulette à tête rousse	Bas									
15	MdE Courlis à bec grêle	Bas									
16	MdE Grue de Sibérie										
	Externaliser la coordination technique	Haut		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000	10.000
	Soutenir la mise en oeuvre	Moyen		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
	Organiser la 8ème réunion des signataires	Moyen					50.000	50.000			
17	MdE Flamant des Andes										
	Organiser la réunion des signataires	Haut		30.000	30.000						
	Soutenir la mise en oeuvre	Haut		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
18	MdE Oiseaux des prairies d'Amérique du sud										
	Organiser la réunion des signataires	Haut		30.000	30.000						
	Soutenir la mise en oeuvre	Haut		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
19	Le programme de travail pour les oiseaux migrateurs et les voies de migration, y compris l'organisation de la réunion du Groupe de travail	Haut		50.000	50.000		15.000	15.000		15.000	15.000
	ÉQUIPE ESPÈCES TERRESTRES										
20	Soutenir la mise en oeuvre des activités	Haut									
	Mise en œuvre de plusieurs résolutions adoptées à la COP11 et, où pertinent, à la COP10, par exemple le plan d'action de l'Argali, les lignes directrices pour atténuer l'impact de l'infrastructure linéaire et les troubles connexes sur les mammifères d'Asie centrale, etc	Moyen		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
	<i>Coordonner, promouvoir et faciliter la mise en oeuvre de:</i>										

No	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
21	MdE Antilope Saiga										
	Finalisation du rapport national	Haut		15.000	15.000						
	Externaliser la coordination technique	Haut		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000	
	Soutenir la mise en oeuvre	Haut		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	
	Organiser la 3ème réunion des signataires	Haut		50.000	50.000						
22	MdE Cerf de Boukhara										
	Soutenir la mise en oeuvre	Moyen		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	
	Organiser un atelier technique et la 2ème réunion des signataires	Moyen					50.000	50.000			
23	MdE Éléphant d'Afrique de l'Ouest										
	Mettre à jour le programme de travail international à moyen terme	Haut		20.000	20.000						
	Soutenir la mise en oeuvre	Haut		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	
	Organiser la 3ème réunion des signataires	Haut					50.000	50.000			
24	MdE Cerf des Andes Méridionales	Bas									
25	Accord Gorilles										
	Externaliser la coordination technique	Bas		25.000	25.000		25.000	25.000		25.000	
	Soutenir la mise en oeuvre	Bas		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	
	Organiser la 3ème réunion des Parties	Bas		50.000	50.000						
26	Initiative des mammifères d'Asie Centrale										
	Administrateur de programme associé pour CAMI (plein temps)	Haut	45.102	50.000	6.102		52.000	98.004	46.924	53.000	99.924
	Organiser des ateliers et soutenir la mise en oeuvre des activités pertinentes sur les sujets spécifiques décrits dans le PdT.	Haut		100.000	100.000		50.000	50.000		5.000	5.000
27	Plan d'action de la mégafaune sahélo/saharienne	Moyen									
	Organiser des réunions pour mettre à jour le plan d'action	Moyen		60.000	60.000						

No	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
SERVICES CONSULTATIFS SCIENTIFIQUES											
	Mise en œuvre de plusieurs résolutions adoptées à la COP11 et, où pertinent, à la COP10, par exemple les délits contre la faune sauvage, l'énergie renouvelable, etc.	Haut		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
28	Fournir des avis scientifiques au Secrétariat et aux organes subsidiaires de la Convention	Principal									
29	Faciliter le travail du Conseil scientifique	Principal									
30	Coordonner les préparations de rapport d'examen sur l'état de conservation des espèces inscrites aux Annexes de la CMS	Haut		100.000	100.000		75.000	75.000		25.000	25.000
31	Coordonner la mise en oeuvre du programme des petites subventions (Small Grant Programme)	Haut		100.000	100.000		100.000	100.000		100.000	100.000
32	Développement d'un atlas sur la migration des animaux <ul style="list-style-type: none"> Commencer avec l'atlas des oiseaux migrants de la région Afrique-Eurasie prenant en compte ce qui existe déjà 	Haut		750.000	750.000		750.000	750.000		500.000	500.000
33	Faciliter la mise en oeuvre du programme de travail sur le changement climatique et préparer le rapport des progrès pour la COP12	Haut									
	Organiser la 1ère et la 2ème réunion	Haut		50.000	50.000					50.000	50.000
34	Stimuler la mise en oeuvre de la résolution sur les réseaux écologiques, particulièrement en Afrique, en planifiant un programme en 2015 et une réunion de démarrage en 2016	Haut		50.000	50.000		200.000	200.000		100.000	100.000
	Total		65.478	2.406.000	2.471.478	66.380	2.572.000	2.638.380	67.300	1.738.000	1.805.300

No	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement	Source de financement		Total financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
	Coûts personnel: D-1 (0.1), P-5 (0.255), P-4 (1.85), P-2 (0.8), G-4/5 (1.2)		440.738		440.738	449.552		449.552	458.542		458.452
	Grand total		506.216	2.406.000	2.912.216	515.932	2.572.000	3.087.932	525.842	1.738.000	2.263.842

SCENARIO 2

<i>Soutenir la mise en oeuvre des activités pour:</i>											
35	Espèces aquatiques		10.000		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000
36	Espèces aviaires		10.000		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000
37	Espèces terrestres		10.000		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000

SCENARIO 3

<i>Soutenir la mise en oeuvre des activités pour:</i>											
38	Espèces aquatiques		10.000			10.000		10.000	10.000		10.000
39	Espèces aviaires		10.000			10.000		10.000	10.000		10.000
40	Espèces terrestres		10.000			10.000		10.000	10.000		10.000

MOBILISATION DES RESSOURCES ET AFFAIRES INTER-AGENCES

No. Activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total Financement	Source de financement		Total Financement	Source de financement		Total Financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
MOBILISATION DES RESSOURCES											
1	Élaborer un plan d'évaluation des ressources et de la mobilisation de la CMS	Principal		25.000	25.000		25.000	25.000			
2	Mettre en oeuvre le programme champion des espèces migratrices	Principal		2.000	2.000		2.000	2.000		2.000	2.000
3	Développer les propositions de projet	Principal									
4	Identifier les donateurs potentiels, se concerter avec eux sur les nouvelles propositions et /ou, leur communiquer les projets en cours /finalisés	Principal									
5	Poursuivre les partenariats avec le secteur privé, notamment l'élaboration d'une stratégie dans le cadre du Programme Champion	Haut									
PROMOUVOIR LES QUESTIONS CMS DANS LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES											
	<i>Participer aux réunions de / avec, par ex.</i>										
6	Groupe de liaison sur la biodiversité (BLG)	Haut									
7	Groupes Biodiversité EMG et IMG	Bas									
8	Groupe stratégique PNUE 2015 et processus des objectifs de développement durable après 2015	Moyen									
9	Réunions de l'équipe de gestion PNUE AEM	Moyen									
10	Participer au forum des SPNAB (conduit par PNUE, PNUD, CDB) pour fournir des informations au nom de la famille CMS	Haut									
11	Programme mondial sur les océans (Global Programme on Oceans GPO)	Moyen									
12	Points focaux PNUE AEM	Haut									

No. Activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total Finance-ment	Source de financement		Total Finance-ment	Source de financement		Total Finance-ment
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
	RENFORCER LA COLLABORATION EXISTANTE AVEC LES AEM										
13	Coordonner et superviser la mise en œuvre des plans de travail conjoints avec la CDB, Ramsar et CITES	Haut									
14	Renforcer la collaboration avec UNESCO-WHC, CCNUCC, CLD et CBI	Moyen									
15	Maintenir la collaboration avec les autres AEM telles que la Convention de Berne, la Convention de Carthagène, etc.	Bas									
	RENFORCER LA COLLABORATION EXISTANTE AVEC LES OIG ET SOCIÉTÉS CIVILES										
16	Renforcer les relations avec, par exemple, l'UE, SPREP, UICN et les sociétés civiles si nécessaire	Moyen									
	ENGAGEMENT DANS DE NOUVELLES COOPÉRATIONS STRATÉGIQUES										
17	Poursuivre la coopération avec la construction de l'IRENA sur les résultats de notre projet commun	Haut									
18	Poursuivre les intérêts et activités communs avec WWF dans le contact de l'accord de partenariat	Haut									
19	Explorer l'engagement possible du FEM, PNUD, de la Banque Mondiale et autres dans la mise en œuvre de la CMS.	Moyen									

No. Activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total Financement	Source de financement		Total Financement	Source de financement		Total Financement
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
RENFORCER LA PRÉSENCE RÉGIONALE DE LA CMS											
20.1	Coordination régionale africaine pour sensibiliser, mettre en place un partenariat, mobiliser des ressources et recrutement de nouvelles Parties pour augmenter la visibilité et la mise en œuvre générale de la Convention dans la région africaine	Haut		100.000	100.000		102.000	102.000		104.000	104.000
20.2	Coordinateur régional de l'hémisphère ouest pour la sensibilisation, développement des partenariats, mobilisation des ressources et recrutements de nouvelles Parties pour augmenter la visibilité et la mise en œuvre générale de la Convention dans l'hémisphère ouest	Haut		100.000	100.000		102.000	102.000		104.000	104.000
20.3	Coordinateur régional du Pacifique pour la sensibilisation, développement des partenariats, mobilisation des ressources et recrutements de nouvelles Parties pour augmenter la visibilité et la mise en œuvre générale de la Convention dans la région pacifique.	Haut		100.000	100.000		102.000	102.000		104.000	104.000
AMBASSADEURS CMS											
21	Continuer à assurer la liaison avec les ambassadeurs de la CMS pour étendre leur programme de soutien à la CMS et l'identification des nouveaux ambassadeurs, le cas échéant	Moyen		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000	10.000
Total				337.000	337.000		343.000	343.000		324.000	324.000

No. Activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Total Finance- ment	Source de financement		Total Finance- ment	Source de financement		Total Finance- ment
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
	Coûts personnel: D-1 (0.1), P-5 (0.12); P-4 (0.35), P-2 (0.9); G-4/5 (0.05)		159.898		159.898	163.096		163.096	166.357		166.357
	Grand total		159.898	337.000	496.898	163.096	343.000	506.096	166.357	324.000	490.357

INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

No. Activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total
			Budget principal	Contributions volontaires		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
STRATÉGIE DE COMMUNICATION											
1	Développer une stratégie de communication commune pour AEWA et CMS; une première étape vers une stratégie de toute la famille CMS	Principal		25.000	25.000		25.000	25.000			
	Organiser des ateliers pour développer et discuter la stratégie	Principal		50.000	50.000		50.000	50.000			
	Développer une image de marque commune pour la famille CMS	Moyen					40.000	40.000		40.000	40.000
COMMUNICATION, ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC (CESP)											
2	Initier le développement d'un programme commun CESP pour AEWA et CMS	Moyen									
	Organiser des ateliers CESP afin d'assurer un processus participatif	Moyen					50.000	50.000		50.000	50.000
	Développer le programme CESP	Moyen								80.000	80.000
	Développer des outils CESPt	Moyen					100.000	100.000		100.000	100.000
OUTILS D' INFORMATION ÉLECTRONIQUES											
3	Maintenir et développer le site internet de la famille CMS	Principal	6.500	3.500	10.000	6.500	3.500	10.000	6.500	3.500	10.000
4	Maintenir et/ou développer les autres sites internet, par exemple ; la journée mondiale des oiseaux migrateurs	Principal		5.000	5.000		5.000	5.000		5.000	5.000
5	Maintenir et développer les espaces de travail en ligne, par exemple pour le Conseil scientifique	Principal		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000	10.000

No. Activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total
			Budget principal	Contributions volontaires		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
5.1	Administrateur de programme pour assurer la maintenance et la poursuite du développement d'outil d'information électronique	Principal		45.102	51.000	96.102	46.004	52.000	98.004	6.924	99.924
CAMPAGNES											
6	Organiser des campagnes, par exemple la journée mondiale des oiseaux migrateurs, la journée mondiale de la faune sauvage, etc...	Haut		35.000	35.000		35.000	35.000		35.000	35.000
PRESSE ET MÉDIA											
7	Rédaction de communiqués de presse, Op-Eds, articles, etc, y compris répondre aux demandes des médias	Principal									
8	Favoriser l'utilisation des médias sociaux pour accroître la visibilité de la famille CMS	Haut		50.000	50.000		50.000	50.000		50.000	50.000
9	Améliorer l'utilisation des multimédia	Moyen		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000	10.000
PUBLICATIONS											
10	Organiser et surveiller l'impression des publications	Principal		20.000	20.000		20.000	20.000		20.000	20.000
GESTION DE L'INFORMATION											
11	Analyser et faire la synthèse des rapports nationaux	Principal								50.000	50.000
12	Développer et maintenir le système de rapport en ligne, y compris l'outil analytique	Haut		50.000	50.000		50.000	50.000	50.000		50.000
13	Gérer le courrier entrant et sortant et tenir à jour la base de données des contacts	Principal									

No. Activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total
			Budget principal	Contributions volontaires		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
	Total		51.602	309.500	361.102	52.504	500.500	553.004	53.424	506.500	559.924
	Coûts personnel: D-1(0.2), P-5 (0.05), P-4 (0.11), P-2 (0.04), G-7 (0.85), G 4 (0.5)		164.743		164.743	168.037		168.037	171.398		171.398
	Grand total		216.345	309.500	525.845	220.541	500.500	721.041	224.822	506.500	731.322

Veillez noter que le temps du personnel d'AEWA n'a pas été inclus dans les frais de personnel.

SCENARIO 2											
15	Administrateur de programme 25 %					29.784		29.784	30.380		30.380
16	Analyse des rapports nationaux								50.000		50.000
17	Activités de communication et de sensibilisation		5.800		5.800						

SCENARIO 3											
18	Activités de communication et de sensibilisation		10.000		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

No. Activité	Activités	ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total
			Budget principal	Contributions volontaires		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS										
1	Mettre en œuvre la Stratégie de renforcement des capacités 2015-2017 en identifiant les besoins spécifiques, en formant les instructeurs, en développant le matériel et en organisant des ateliers de renforcement des capacités en particulier en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique, etc	Principal		200.000	200.000		150.000	150.000		150.000	150.000
2	Stimuler l'utilisation de la communauté en ligne pour augmenter la communication entre les points focaux nationaux	Principal									
3	Évaluer l'utilité de l'outil de renforcement des capacités, par exemple le Manuel pour les points focaux nationaux, la communauté en ligne, etc	Haut									
4	RÉUNIONS RÉGIONALES										
	Organiser et servir les réunions préparatoires à la COP12 en Afrique, Asie, Amérique latine et dans le Pacifique	Haut					100.000	100.000		100.000	100.000
	RECRUTEMENT DE NOUVELLES PARTIES										
5	Développer une stratégie pour recruter de nouvelles Parties	Principal									
6	Assurer la liaison avec les non-Parties Etats de l'aire de répartition pour leur fournir l'information nécessaire pour prendre une décision fondée à joindre CMS et / ou un ou plusieurs de ses instruments	Principal									

No. Activité	Activités	ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total
			Budget principal	Contributions volontaires		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
	Aider les pays à adhérer à la CMS	Principal		30.000	30.000		30.000	30.000		30.000	30.000
	Total			230.000	230.000		280.000	280.000		280.000	280.000
	Coûts personnel: D-1(0.1), P-5(0.05), P-4(0.74), P-2 (0.06), G-4 (0.4)		162.509		162.509	165.759		165.759	169.074		169.074
	Grand total		162.509	230.000	392.509	165.759	280.000	445.759	169.074	280.000	449.074

SCENARIO 2

7	Activités de renforcement des capacités		5.000		5.000	5.000		5.000	5.000		5.000
---	---	--	-------	--	-------	-------	--	-------	-------	--	-------

SCENARIO 3

8	Activités de renforcement des capacités		5.800		5.800	5.800		5.800	5.800		5.800
---	---	--	-------	--	-------	-------	--	-------	-------	--	-------

PRESTATION DE SERVICES POUR LES ORGANES DIRECTEURS ET AUTRES RÉUNIONS DE LA CMS

No. Activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Finance- ment total	Source de financement		Finance- ment total	Source de financement		Finance- ment total
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
	<i>Servir et organiser (logistique ainsi que substantiellement) les réunions des organes suivants :</i>										
1	La 12e réunion de la Conférence des Parties (y compris l'embauche d'un Administrateur chargé des conférences, le soutien des délégués financés, la sous-traitance des ENB et l'organisation du débat de haut niveau)	Principal							342.771	500.000	842.771
2	Le Comité permanent, y compris maintenir un contact régulier.	Principal	21.649		21.649	22.082		22.082			
3	Le Conseil scientifique, y compris maintenir un contact régulier	Principal	50.408	10.000	60.408	50.408	10.000	60.408		60.000	60.000
4	Servir et organiser (sur le plan logistique) toute autre réunion CMS par exemple la Réunion des Signataires des MdE, la Réunion des Parties à l'Accord Gorille, des ateliers, etc	Principal									
	Total		72.057	10.000	82.057	72.490	10.000	82.490	342.771	560.000	902.771
	Coûts personnel: D1 (0.17), P5 (0.25), P4 (0.8), P2 (0.45) and GS 6/7 (0.3); GS 4/5 (2.5)		409.832		409.832	418.028		418.028	426.388		426.388
	Grand total		481.889	10.000	491.889	490.518	10.000	500.518	769.159	560.000	1.329.159

COÛTS D'EXPLOITATION

No. Activité	Activités	Ordre de priorité	2015			2016			2017		
			Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total
			Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
1	Services contractuels (traductions, etc.).	Principal	70.000	15.000	85.000	70.000	15.000	85.000	88.400	20.000	108.400
2	Déplacements du Secrétariat	Principal	66.300	15.000	81.300	66.300	15.000	81.300	63.700	10.000	73.700
3	Développement du personnel	Principal	15.400		15.400	10.000		10.000	10.000		10.000
	Fournitures de bureau	Principal	5.500		5.500	5.800		5.800	5.800		
4	Matériel durable	Principal	10.000	15.000	25.000	10.500	15.000	25.500	10.500	15.000	25.500
5	Services de technologie de l'information	Principal	70.000		70.000	70.000		70.000	70.000		70.000
6	Information et production de documents	Principal	12.000	15.000	27.000	12.000	15.000	27.000	12.500	60.000	72.500
	Service bureautique (location d'imprimante, accueil, ...etc)	Principal	10.000		10.000	10.000		10.000	10.000		10.000
7	Services de Communication et courrier	Principal	16.900		16.900	17.100		17.100	17.500		17.500
8	Dépenses diverses et accueil	Principal	3.553		3.553	3.742		3.742	3.738		3.738
	Total		279.653	60.000	339.653	275.442	60.000	335.442	292.138	105.000	391.338
	Coûts personnels										
	Grand total		279.653	60.000	339.653	275.442	60.000	335.442	292.138	105.000	391.338

RÉSUMÉ DES COÛTS TOTAUX

Activités	2015			2016			2017		
	Source de financement		Finance- ment total	Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total
	Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire		Budget principal	Contribution volontaire	
Direction Exécutive et administration	258.204		258.204	212.368		212.368	216.615		216.615
Plan stratégique	37.551	40.000	77.551	38.002	40.000	78.002	38.462	40.000	78.462
Appui à la mise en oeuvre	506.216	2.406.000	2.912.216	515.932	2.572.000	3.087.932	525.842	1.738.000	2.263.842
Prestation de services pour les organes directeurs et autres réunions	481.889	10.000	491.889	490.518	10.000	500.518	769.159	560.000	1.329.159
Mobilisation des ressources et Affaires Inter-agences	159.898	337.000	496.898	163.096	343.000	506.096	166.357	324.000	490.357
Information, administration, communication et sensibilisation	216.345	309.500	525.845	220.541	500.500	721.041	224.822	506.500	731.322
Renforcement des Capacités	162.509	230.000	392.509	165.759	280.000	445.759	169.074	280.000	449.074
Coûts de fonctionnement	279.653	6.0000	339.653	275.442	60.000	335.442	292.138	105.000	391.338
Total	2.102.265	3.392.500	5.494.765	2.081.658	3.805.500	5.887.158	2.402.469	3.553.500	5.950.169
Coûts d'appui au programme	273.294	441.025	714.319	270.616	494.715	765.331	312.321	461.955	773.522
Total général	2.375.559	3.833.525	6.209.084	2.352.274	4.300.215	6.652.489	2.714.790	4.015.455	6.723.691

Veuillez noter que ces chiffres diffèrent quelque peu de ceux de la proposition de budget car ils sont arrondis.